

# NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU !

**Le photovoltaïque, c'est pas si mal, paraît-il. La plupart des gens y sont favorables! Ce serait un bon moyen de produire de l'énergie renouvelable, nécessaire pour dé-carboner nos émissions polluantes...**

Oui mais... Pour installer un parc photovoltaïque, est-il bien sage de faire disparaître une forêt? C'est ce qu'il se passe dans les Ardennes, près de Dagny, à quelques kilomètres de Sedan, où un projet privé de champ de panneaux photovoltaïques est en cours. Ce dernier n'a pas encore produit le moindre watt, mais la forêt des Grands-Triots est bel et bien en train d'être rasée, et c'est déjà une gigantesque cheminée à carbone.

**Les arbres sont en réalité les meilleures usines pour stocker du carbone.** Une forêt bien gérée accueille une biodiversité indispensable aux équilibres du vivant, fournit des revenus grâce à l'exploitation du bois, de la chasse, des loisirs. Elle offre aussi plein d'autres services, non payants, mais infiniment précieux pour toute la population: climatisation naturelle, protection des sols, filtration de l'eau, barrière contre la pollution...

Il existe plein d'endroits déjà bétonnés où l'on pourrait installer des panneaux photovoltaïques, voulons-nous vraiment sacrifier la forêt des Grands-Triots? Pour en décider, il faut démêler le vrai du faux parmi les informations officielles.

## **1. Le site est classé en friche = VRAI**

L'armée a abandonné le site en 1984, et un projet d'exploitation photovoltaïque a été déposé en 2021 par l'entreprise TSE, soit 37 ans après. Entre-temps, le lieu s'est durablement recouvert d'arbres. Une partie importante du site est même constituée d'arbres vieux de plus de 50 ans (daté sur les souches fraîches)... pourtant destinés à être coupés en quasi totalité.

37 années de végétation auraient dû obliger l'Autorité Environnementale à classer le site en forêt. La notion d'ancienneté trentenaire est prépondérante dans la réglementation et, en raison de sa superficie supérieure à 25 hectares, le site des Grands-Triots

à Dagny rentre dans ce cadre. Pour le dire autrement: tout défrichage ou coupe rase aurait dû être interdits dès la 31<sup>e</sup> année. Quels que soient les motifs des négligences des services instructeurs de l'État, et quand bien même ils ne se seraient pas déplacés pour constater l'état boisé, le maintien du classement en friche constitue au mieux une erreur, au pire, un mensonge.

## **2. Le bois coupé va permettre de séquestrer du carbone = FAUX**

Il y aurait pourtant beaucoup d'arbres qui mériteraient des utilisations nobles, valorisées et vertueuses écologiquement. Par bonheur (pour lui), le propriétaire, Mr Fedele se trouve être l'un des plus grands acteurs de la filière bois des Ardennes. Et il brade avec empressement l'ensemble des bois à l'entreprise Unilin pour produire des panneaux de particules dont la durée de vie, avant de partir en fumée, ne dépassera pas 20 ans (dans le meilleur des cas).

## **3. Le parc photovoltaïque va engendrer des retombées économiques pour la commune et ses habitant·es = VRAI et FAUX**

Tarifs privilégiés pour les habitant·es? Taxes pour la commune? Emplois? N'hésitez pas à solliciter vos élu·es pour leur poser ces questions. Rien n'est moins sûr. Aujourd'hui, les réponses ne sont pas claires et, dans tous les cas, cela semble rester au bon vouloir du propriétaire et de TSE.

Nul doute qu'en cas de problème, nos impôts soient mis à contribution pour remédier aux dégâts (glissement de terrains mis à nu, pollutions et assèchement des nappes phréatiques, baisse des valeurs immobilières à cause du paysage enlaidi, etc.).

## **4. Le propriétaire fait ce qu'il veut de sa propriété privée = FAUX**

Le projet en cours faisant disparaître la moitié de la surface boisée totale de la commune, il a été nécessaire que la mairie lui fournisse un accord. La forêt, aussi privée soit elle, est notre bien commun.

**Notre Terre n'est pas à vendre, nos forêts appartiennent à toutes et à tous.**

**Ne laissons pas des spéculateurs saccager la nature.**

**EN SIGNE DE PROTESTATION, NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFICHER LE VERSO DE CE TRACT À VOS FENÊTRES, SUR LES VITRES DE VOTRE VOITURE, DANS VOS COMMERCES ET PARTOUT AILLEURS !**

# LA FORÊT DES GRANDS-TRIOTS À DAIGNY RASÉE POUR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

➔ **JE SUIS CONTRE !** ➔

PHOTOVOLTAÏQUE SUR DES TERRES NATURELLES

**NE TOMBONS PAS  
DANS LE PANNEAU !!!**

